

« On est un peu l'auto-école de l'entreprise »

La couveuse d'entreprises du Pôle local d'économie solidaire 36 (Ples) aide les entrepreneurs à se lancer. En vingt ans, 202 sociétés ont ainsi pu voir le jour.

Professeur en économie-gestion, Cyril Maillet savait combien la création d'une entreprise peut s'avérer risquée. « Partir de zéro et se lancer sans clientèle, sans réseau ni partenaire, peut vite devenir aventureux. D'autant qu'en étant centré sur notre activité, on peut négliger certains aspects juridiques et fiscaux essentiels », expose l'entrepreneur qui a changé de vie pour devenir myciculteur. Il produit désormais pleurotes, shiitakés et autres plantes aromatiques et médicinales chez lui, à Celon. Ce grand saut, il l'a fait dans « un cadre sécurisé », au sein de la couveuse d'entreprises du Pôle local d'économie solidaire (Ples) de l'Indre. « Grâce à ce dispositif, j'ai pu prendre le temps de mettre en route mon activité, de la tester, d'attendre de dégager un chiffre d'affaires et une rentabilité, avant de créer mon entreprise. Quand on est père de famille, comme moi, c'est toujours mieux de se lancer dans une telle aventure avec la sécurité d'un airbag et d'une ceinture de sécurité ! »

En 2025, soixante-seize entrepreneurs ont suivi le même chemin que Cyril Maillet. Tous ont intégré la couveuse du Ples avant de voler de leurs propres ailes pour 68 % d'entre eux. « Il faut voir cette couveuse comme un outil solidaire qui permet de rendre accessible la création d'entreprise à tout le monde. Les personnes suivent un parcours d'accompagnement, avec des formations adaptées. Ils utilisent notre numéro d'immatriculation Siret pour lancer leur activité et tester sa viabilité », indique Paola Tisseur, directrice du Ples. « On est un peu l'auto-école de l'entreprise », illustre la présidente, Patricia Danguy. Grâce à ce soutien resserré, les projets qui émergent sont souvent durables. « Depuis 2007, ce dispositif a accompagné



L'équipe du Pôle local d'économie solidaire avec Cyril Maillet (au centre), l'un des entrepreneurs qui a monté son projet à l'aide de la couveuse d'entreprises. (Photo NR, Martine Roy)

392 porteurs de projets. À leur sortie, 202 ont créé leur entreprise, avec un taux de pérennité cumulé à cinq ans de 85 % »

Des porteurs de projet aux profils très divers

Ces résultats font du Ples « un acteur incontournable de l'emploi dans le département », poursuit Patricia Danguy, en soulignant la diversité des projets et du profil des porteurs. « Il y a une majorité de demandeurs d'emploi, mais aussi des travailleurs handicapés, des personnes qui cherchent à rebondir, d'autres en quête d'une activité salariée complémentaire. Les niveaux de formation sont aussi très diversifiés. » Deux traits se dégagent néanmoins : les porteurs de projet accueillis sont en moyenne âgés d'une quarantaine d'années et sont majoritairement des femmes (62 % des bénéficiaires en 2025). En plus d'être conseillés et accompagnés, les entrepreneurs

peuvent aussi solliciter un prêt d'honneur (3.000 €, à taux zéro) de la cagnotte Solidarité emploi, qui leur permet de fi-

nancer leurs premiers achats en matériels et matières premières.

Outre sa couveuse d'entreprises, dédiée à tous les types d'activité, le Pôle local d'économie solidaire possède aussi sa Coop services spécifique aux projets dans les services à la personne (petit jardinage et petit bricolage, entretien de la maison, assistance informatique et internet, cours à domicile). Protégés par un contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape), les entrepreneurs en devenir peuvent, là aussi, tester et développer leur activité dans un cadre juridique, social et fiscal sécurisé. En 2025, vingt-six personnes en ont bénéficié et ont totalisé 383 clients.

Martine Roy

Ples 36 : 32, espace Voltaire, à Châteauroux. Tél. 09.81.01.01.94.

à suivre

Bientôt transformé en société coopérative

Lors de son assemblée générale, mardi 28 avril, le Ples a validé l'évolution de ses statuts. L'association va devenir une société coopérative (Scop). « C'est une étape logique pour pérenniser notre modèle d'économie sociale et solidaire », a annoncé Patricia Danguy. Le modèle associatif a permis au Ples « de construire tout ce qu'on a mis en place. Mais il est indispensable, aujourd'hui, de développer de nouvelles ressources si on veut pouvoir continuer à accompagner les entrepreneurs, sachant que nous faisons face à une baisse des subventions ». Pour ce chantier, le Ples va être accompagné par l'Union régionale des Scop. « À présent que la décision est prise, nous allons travailler sur le modèle économique, la gouvernance, les statuts juridiques, élaborer un mode de fonctionnement pour relancer une dynamique avec nos

partenaires, nos bénévoles, les bénéficiaires entrepreneurs et nos quatre salariés », détaille Paola Tisseur. Le changement de statut sera finalisé d'ici fin 2026. « Devenir une société coopérative ne signifie pas qu'on se transforme en entreprise. On va garder notre objet social et solidaire. » Outre ce projet de transformation en Scop, l'année 2026 du Ples va être marquée par « l'intensification de la présence du Pôle en ruralité et dans les quartiers politiques de la Ville » afin d'aller à la rencontre des entrepreneurs sur tout le territoire, par la mise en place de formations courtes (réseaux sociaux, logiciels, micro-entreprise, etc.) et le développement de l'école supérieure de l'entrepreneuriat de l'Indre qui propose notamment la certification d'entrepreneurs de la TPE et des bilans de compétences entrepreneuriales.